



ORGANISATION DES MATCHES PAR 4

Caen, le 24 juin 2017

MESDAMES ET MESSIEURS LES CAPITAINES D'EQUIPE PAR 4

La majorité des joueurs est inscrite dans plusieurs compétitions par 4, comportant une phase éliminatoire en poule, dont les matchs sont joués en semaine. Le calendrier est étudié afin de répartir au mieux les dates des rencontres, et d'éviter les surcharges.

Malgré la diffusion, dès le mois de juillet, du calendrier complet des épreuves, tous les ans, dans toutes les épreuves, un certain nombre de capitaines (souvent les mêmes) ne respectent pas les dates prévues au calendrier, sans même en avertir les Responsables d'Epreuve.

Ce comportement génère de fortes difficultés d'organisation, et, dans certains cas (Coupe de France particulièrement), ne permet pas de respecter les règles d'organisation fixées par la FFB.

Compte tenu de cette situation, la Commission des Compétitions a arrêté les règles suivantes qui seront strictement appliquées pour la saison prochaine :

Inscriptions aux épreuves

- En dehors de l'Interclubs dont l'inscription est effectuée par les clubs, les capitaines d'équipes doivent inscrire leurs équipes sur le site fédéral (ou à défaut demander à leur club de procéder à l'inscription) avant la Date Limite d'Inscription (DLI).
- **Pour toutes les compétitions par 4** (même l'Excellence) : dès l'inscription, un bordereau doit être rempli par le capitaine dans lequel sera spécifié les noms et numéros de licence de tous les joueurs de l'équipe ainsi que les coordonnées du capitaine et d'un capitaine suppléant (qui pourra être joint en cas d'urgence si le capitaine est indisponible).
- L'inscription effective à l'épreuve ne sera prise en compte que si les droits d'engagement sont envoyés en même temps que ledit bordereau au responsable d'épreuve.
- Les joueurs doivent tous être à jour de leur licence pour pouvoir prétendre jouer, même lors des matchs de poule.
- En cas de non respect de la procédure, le Comité se réserve le droit de procéder à la disqualification de l'équipe.

Règlement d'organisation des poules :

- **Les dates indiquées au calendrier pour les matchs par 4 sont des dates obligatoires** (en cas d'accord des 2 capitaines, **le match peut être joué avant la date prévue**). Les capitaines des équipes doivent respecter ces dates. A cet effet, il est hautement conseillé de composer des équipes de 6 joueurs (voire 7 et plus dans certaines épreuves). Si une équipe ne peut aligner ses joueurs à la date fixée, elle sera déclarée forfait.
- Si, en cas de force majeure apprécié au sens strict du terme, un capitaine ne peut présenter son équipe à la date prévue, il devra en informer dans les 48h le Responsable de l'Epreuve qui statuera.
- Les résultats des poules peuvent être rentrés par les joueurs ou par les responsables de club sur le site fédéral mais la feuille de résultat doit être conservée par l'équipe ayant gagné le match en cas de litige (sinon la feuille doit être transmise au Responsable de l'Epreuve au plus tard 72h après la date prévue de la rencontre).